

(fenêtr es) sur .N ièvre)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

Dispensé de timbrage

NEVERS CDIS

Déposé le 19/05/2017

EDITO

Les élections présidentielles ont porté Emmanuel Macron à la présidence de la République. Son élection s'est faite par défaut et dans un contexte d'abstention et de votes blancs ou nuls records, ce qui ne constitue donc pas un vote d'adhésion à son programme.

Le programme du nouveau président est porteur de graves reculs : libéralisation du travail accentuant la précarité des salariés, suppression de 120 000 postes dans les services publics déjà dégradés, droits à assurance chômage plus restrictifs, remise en cause du système de retraite permettant une baisse des pensions...

Sur l'éducation, le programme d'Emmanuel Macron comporte des propositions inacceptables comme le redéploiement des postes de plus de maîtres au profit du doublement des classes de CP et CE1 en Education prioritaire et la possibilité pour les maires de revenir sur l'organisation de la semaine scolaire. Le SNUipp-FSU s'oppose à l'autonomie des établissements et aux recrutements par les chefs d'établissement, au pilotage par l'évaluation et à la mise en concurrence, à la généralisation de stages pendant les vacances supposés répondre à la difficulté scolaire, et à la volonté d'individualiser les apprentissages.

En outre, les 5 000 créations de postes annoncées sous le quinquennat ne permettront pas de démocratiser l'école et de lutter contre les inégalités scolaires.

Le SNUipp-FSU portera auprès de la profession son analyse du projet Educatif dans sa globalité et continuera de porter dans le débat public son projet de transformation matérialisé par son livre blanc « une vraie ambition pour l'école »

Très vite des mobilisations sont donc indispensables pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux notamment concernant l'amélioration de nos conditions de travail et de nos salaires. Le SNUipp, avec la FSU, agira pour en finir avec les politiques libérales et notamment l'affaiblissement des services publics qui font le lit de l'extrême droite.

N° 230

Avril-mai 2017

Sommaire : P.2 : carrière : mouvement, exeat, hors-classe,

P.3 : actu : répondre aux préoccupations, LSU(N), hommage,

P.4 : métier : Comment durer dans le métier ?, Université de Printemps



AJUSTEMENT DU MOUVEMENT LE 29 JUIN



Pour un syndicalisme combatif!

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

FSU

<http://58.snuipp.fr>

BRÈVES

Le nombre du mois :

12

Comme le nombre de collègues de la Nièvre nommés lors du mouvement par le biais des postes à profil. En ajoutant la direction de Châtillon-en-Bazois, pour laquelle l'administration va lancer un « appel d'offre », ce sont près de 10 % des collègues nommés au mouvement qui l'ont été hors barème, ce que nous n'avons pas manqué de souligner et dénoncer lors de la CAPD du 16 mai.

Hors-classe : le 29 juin

La CAPD traitant de l'avancement à la hors-classe aura lieu le jeudi 29 juin. Cette année, le taux de promotion sera de 5,50 %.

EXEAT :

44 collègues ont demandé à quitter le département

(contre 47 l'an dernier), dont 17 stagiaires, "qui ne relèvent pas du dispositif" selon Mme Astier, secrétaire générale. Pourtant, des échanges entre stagiaires sont déjà intervenus dans le passé, et que ces collègues seront titulaires au 1er septembre.

Le DASEN n'a pas encore pris de décision. Il devrait donner de premiers éléments de réponse aux collègues concernés "plutôt dans l'été". Pas très précis...

L'administration a besoin d'un peu de temps « pour faire le point sur les titularisations de stagiaires, les arrivants au concours, etc... ». Pour prendre ses décisions, le DASEN tiendra compte, comme l'an dernier, du barème mais également des "situations particulières".

Enfin, **5 collègues** ont demandé à intégrer notre département (ineat), dont 1 seul titulaire et 4 stagiaires (3 de l'Yonne et 1 de Haute-Savoie).



AJUSTEMENT DU MOUVEMENT LE JEUDI 29 JUIN

Pour les TRS et les personnels sans poste, l'ajustement du mouvement a lieu jeudi 29 juin.

Depuis l'an dernier, l'action continue du SNUipp-FSU permet aux personnels sans poste de postuler sur des postes et/ou des services à l'ajustement. **Ces personnels seront destinataires (sur I-PROF) le 2 juin de la liste des postes et des services vacants.** Ils devront ensuite remplir la [fiche « vœux ajustement »](#) et la renvoyer par mail à la DSDEN (à mouv58@ac-dijon.fr, avec copie cachée à snu58@snuipp.fr) pour le 7 juin.

Les TRS sont prioritaires sur les postes de service (compléments de temps partiel, décharges...), ne sont plus prioritaires sur le poste fractionné qu'ils occupent, mais peuvent également demander des postes "classe".

Les 75 personnels sans affectation seront nommés sur les postes vacants et les postes fractionnés restants.

Les collègues concernés seront nommés **le jeudi 29 juin** (voire fin août s'il n'y a pas de postes en nombre suffisant) lors d'une CAPD « ajustement » auquel participeront vos délégués du personnel.

Contactez-nous pour savoir quel rang vous occupez au barème parmi les personnels sans poste.

Et **envoyez-nous un double de vos vœux** pour que nous puissions suivre votre situation lors de la CAPD du 29 juin et vous rendre compte.

LES PREMIERS POSTES VACANTS

direction Arquian (2 classes), direction Châtillon-en-Bazois (7 classes), direction Clamecy Claude Tillier (12 classes), CLIS Clamecy Claude Tillier (2 postes), direction élémentaire Clamecy Ferme blanche (7 classes), poste D IME Clamecy, SEGPA Cosne Claude Tillier, poste F IME Cosne, poste spécialisé IME Guipy, direction élémentaire Magny-Cours (5 classes), direction maternelle Nevers Lucette Sallé (3 classes), adjoint application maternelle Nevers Guynemer, adjoint application maternelle Nevers Blaise Pascal, poste D Nevers Brossolette (antenne IME de Cosne), poste E Saint-Amand-en-Puisaye, direction Saint-André-en-Morvan (2 classes), direction Tannay (3 classes), poste E Varennes-Vauzelles Saint-Just.

Humeur Au bon buzz !

Des collègues ont été surpris de découvrir un tableau de résultats du mouvement, envoyé par le SE-UNSA, dès le 5 mai, le jour même où nous recevions les documents de travail et avant d'avoir pu procéder à toutes les vérifications nécessaires. Dans quel but ? Pas de permettre aux collègues de vérifier les propositions puisqu'il n'est pas possible de le faire sans les barèmes. Plus sûrement pour faire « du buzz », être les premiers, donner de l'info, du « scoop » à tous les collègues, y compris à ceux qui n'avaient rien demandé, ainsi qu'à ceux qui n'avaient pas participé au mouvement. Est-ce notre rôle ? Sans arrière-pensées partisans ni polémiques stériles, nous estimons que notre mission de représentant du personnel s'en trouve dévoyée, ne partageant pas cette conception de notre fonction.

Des collègues se sont également offusqués de voir leur nom publié alors même qu'ils n'en avaient pas été avertis au préalable. De notre côté, au SNUipp-FSU, nous avons fait le choix de travailler au préalable avec nos adhérents et avec les collègues qui nous avaient transmis une fiche de contrôle syndical. Et d'attendre le groupe de travail du 10 mai pour publier les barèmes nécessaires pour obtenir les postes, seule manière de vérifier qu'aucun poste demandé n'aurait été attribué à un barème inférieur au sien. Et enfin de publier l'ensemble des résultats définitifs à l'issue de la CAPD, en prenant soin de ne pas mentionner les personnes qui avaient fait la demande de ne pas y figurer. Au SNUipp-FSU, nous prôtons la transparence depuis toujours, mais pour nous, il ne faut pas confondre la transparence avec le clientélisme...

RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS

Sur l'éducation, le programme du nouveau Président de la République comporte des propositions inacceptables comme le redéploiement des postes de plus de maîtres au profit du dédoublement des classes de CP et CE1 en Education prioritaire et la possibilité pour les maires de revenir sur l'organisation de la semaine scolaire. Sur ces questions aussi importantes, il faut renoncer à appliquer ces mesures à la rentrée et prendre le temps d'évaluer, de discuter avec l'ensemble des acteurs de l'école.

Le SNUipp-FSU a écrit à Jean-Michel Blanquer, nouveau ministre de l'Éducation nationale au sujet de ces deux mesures. Il dénonce d'abord la méthode : « Vous voulez décider dans l'urgence, alors qu'il est nécessaire de prendre la mesure de la situation, d'évaluer et de dialoguer avec les acteurs de l'école pour fixer un cadre et une méthode de travail concertés ».

Et indique au ministre qu' « il n'est pas acceptable d'opposer la réduction de la taille des classes de CP et de CE1 au maintien du dispositif « **plus de maîtres que de classes** », alors même que « le dispositif permet de travailler plus collectivement et de faire évoluer les pratiques pédagogiques, améliore le climat de classe et les apprentissages ».

Enfin, concernant les **rythmes scolaires**, le syndicat majoritaire prévient le ministre : « il est indispensable de remettre à plat cette réforme mais sans accentuer son caractère inégalitaire ce qui ne manquerait pas d'advenir si, comme vous le prévoyez, carte blanche était laissée aux collectivités. De notre point de vue, il faut au contraire un cadrage national fort, avec des possibilités de dérogation sous la responsabilité des services de l'État, comme cela était le cas avant 2008 ».

LSU(N) : URGENT D'ATTENDRE !

Le ministère a élaboré une brochure « le livret scolaire unique de votre enfant » pour informer les parents d'élèves de la composition et des finalités de ce livret. Sa distribution a été suspendue à la demande du SNUipp-FSU.

Cette brochure devait être distribuée à chaque parent, "en mains propres, par le biais du carnet de liaison, à l'occasion d'une réunion d'information ou de toute autre manière". Problème, ces mêmes parents n'ont pas accès au livret scolaire numérique faute d'identifiants et de mots de passe. Par ailleurs, la validation de cette application auprès de la CNIL est toujours en attente. Une fois donnée, il faudra encore prendre le temps de créer des accès sécurisés pour chaque famille. Il semble dès lors, au dire même du ministère, qu'il est urgent d'attendre avant de communiquer cette brochure aux parents. **Sa distribution a donc été suspendue à la demande du SNUipp-FSU et nous l'avons rappelé lors de la CAPD du 16 mai.** Rappelons également que nous demandons toujours un moratoire sur le LSU et la possibilité pour les collègues de continuer à utiliser les outils de leur choix.

Hommage

Une des premières à la création du SNUipp au sein de la FSU, Michèle Amour, qui vient de nous quitter, avait fait le choix, avec son mari Jean, d'inventer un nouveau syndicalisme à l'image de leurs convictions, plutôt que de rester dans le conformisme, le confort d'une fédération.

Pas de facilités donc dans son engagement syndical qui se traduisait aussi par son dynamisme professionnel. Michèle s'est toujours investie dans les transformations pédagogiques et toujours en revendiquant la formation nécessaire au bon exercice de notre métier.

Et ce dynamisme, on le retrouvait aussi dans la vie de l'école. Cela signifiait aller chercher des élèves chez eux avec sa voiture personnelle, pousser à la création de la cantine scolaire, chercher les financements permettant l'organisation de voyages pédagogiques, développer la coopération scolaire, scolariser les enfants d'âge maternel.

Michèle s'est battu pour la création d'une classe maternelle à La Nocle-Maulaix et ce combat aboutit à la création du regroupement pédagogique La Nocle/ Saint-Seine/Ternant.

Pour lequel il a fallu encore se battre ensuite, contre les fermetures de classe. Comme ce jour où elle prit la parole rue de la préfecture pendant un conseil départemental de l'Education Nationale pour dire l'importance de l'école même et surtout en secteur rural.

Michèle mettait en harmonie ses idées et ses pratiques. Elle aimait ses élèves, les respectait, et cherchait à les éduquer autant qu'à les instruire. Le SNUipp est triste aujourd'hui. Nous adressons toutes nos condoléances à la famille et nous pensons très fort à notre camarade Jean-Philippe.

Jimmy Derouault



COMMENT DURER DANS LE MÉTIER ?

Dans le cadre des dix ans du « chantier travail », la FSU 58 avait invité le 11 avril dernier au lycée Raoul-Follereau de Nevers Dominique Cau-Bareille, ergonomiste, spécialiste de l'organisation du travail à l'Institut d'Études du Travail de Lyon. De son étude des conditions de travail dans différents corps de métier, dont bien entendu le milieu enseignant, elle a tiré des conclusions qu'elle est venue exposer à la trentaine de participants à ce stage syndical. Sous quelles formes s'exprime la souffrance au travail ? Quelles en sont les sources, les causes ? Et quelles ressources mobiliser pour être heureux et durer dans notre métier ?



UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DU SNUIPP-FSU 58, TROISIÈME !

Le SNUipp-FSU 58 organise sa troisième édition de son université de printemps les 29 et 30 mai au CANOPE de Nevers.

Parce qu'au SNUipp-FSU, nous défendons un syndicalisme de propositions, porteur d'un projet ambitieux pour l'école. La recherche, la réflexion et le débat sont au cœur de nos préoccupations.

Deux jours pour prendre du recul par rapport à l'exercice de notre métier, pour écouter l'analyse de spécialistes, de chercheurs, et pour échanger entre collègues.

• **Lundi 29 mai** : 9h-12h : Oser, tâtonner, se tromper, expérimenter à l'école maternelle : Pourquoi ? Comment ? avec **Sylvie Chevillard**.

13h30-16h : Enseigner l'EPS à l'école primaire avec **Antoine Thépaut**.

• **Mardi 30 mai** : 9h-12h : Débats sur la grammaire : pour une conception apaisée et efficace de l'enseignement grammatical en cycles 2 et 3 avec **Danièle Manesse**.

13h30-16h : Les difficultés de compréhension des mathématiques pour mieux prendre en compte ces difficultés dans la classe avec **Roland Charnay**.

Les sources du mal-être au travail

Problèmes de santé physique ou mentale, usure, souffrance au travail, nombre de nos collègues souffrent de mal-être. Pourquoi ? Selon Dominique Cau-Bareille, se pose déjà la question de « la fierté d'exercer notre métier ». Une profession qui s'est fortement dévalorisée aux yeux de l'opinion publique à tel point qu'une participante au stage a parlé de « honte » d'avouer à ses proches qu'elle est professeur ! Autre cause, la politique de « management » exercée de plus en plus par la hiérarchie, le fameux « benchmark », technique de mesure de performance des agents. Pression administrative, adaptabilité, compétitivité, flexibilité sont des termes autrefois réservés aux seuls secteurs concurrentiels, mais qui ont aujourd'hui atteint jusqu'à notre métier.

L'écart entre les buts que l'on s'est fixés et ce qu'on fait réellement joue également beaucoup sur la souffrance au travail. En effet, selon Dominique Cau-Bareille, la souffrance naît « si les buts fixés par les prescripteurs ne vont pas dans le même sens que les mobiles personnels des salariés ». En clair, les enseignants souffrent quand ils appliquent des consignes ou mettent en œuvre des programmes auxquels ils ne croient pas. Et l'accumulation de réformes de ces dernières années, cette évolution perpétuelle de la prescription, accentue cette souffrance.

Des ressources pour durer dans le métier

Quand il y a « perte de sens », quand on a l'impression de ne travailler que pour « faire plaisir à l'institution », quand on « remplit pour remplir », des cases, des évaluations, quand l'administration compte sur notre « conscience professionnelle », il existe, selon Dominique Cau-Bareille, quatre leviers principaux pour « durer et être heureux dans le travail ».

Partant du principe que « les gens qui vont mal sont ceux qui font tout ce qu'on leur demande », notre ergonomiste préconise tout d'abord l'autonomie de la pensée, car « ce qui fait souffrir les enseignants, c'est la non prise en compte de leurs compétences ». Autre préconisation, prendre de la distance, avec la règle mais aussi avec notre quotidien.

« Se nourrir, apprendre dans le travail » favorise également le bien-être professionnel, et nécessite une formation continue de qualité tout au long de la carrière, alors que les personnels de l'Éducation Nationale sont, selon les études, les plus mal lotis dans ce domaine. Ou alors on leur impose des formations qui ne répondent pas à leurs attentes... Les temps de formation sont des temps où « on pose tout », et permettent de prendre du recul, d'échanger avec nos pairs, de réfléchir à nos méthodes de travail. Enfin, il est impératif de développer des collectifs de travail. Seul, on s'expose alors que le collectif est facteur de protection et d'enrichissement. Un collectif qui doit s'exercer au sein même des équipes enseignantes, mais également dans les organisations syndicales.

